

Résumé de la candidature du PNRMB

« Ressourcement et tourisme de proximité
dans le cadre d'une dynamique urbain - rural »

SOMMAIRE

I.	POINTS CLES DU TERRITOIRE : UNE COMPLEMENTARITE PARC VILLES PORTES MASSIF	1
II.	PRIORITE CIBLEE ET ENJEUX DANS LE CADRE DU PROGRAMME LEADER.....	2
II.1	NOTRE PRIORITE : POUR UN TOURISME DE PROXIMITE URBAIN RURAL DYNAMISE ET MAITRISE	3
II.2	NOS ENJEUX : DEPASSER LES LOGIQUES DU « CHACUN POUR SOI »	3
II.3	VALEUR AJOUTEE DE LEADER : EXPERIMENTATION, VECTEUR PORTEUR ET EFFET LEVIER DANS L'AVANCEE DES PRATIQUES DURABLES	3
II.4	CRITERES DE SELECTION DES PROJETS ET DEVELOPPEMENT DURABLE.....	3
III.	PARC, GAL ET COMITE DE PROGRAMMATION : UNE NOUVELLE GOUVERNANCE.....	4
IV.	FEADER SOLLICITE POUR LA PROGRAMMATION 2008 - 2013	4

Résumé de la candidature

« Ressourcement et tourisme de proximité dans le cadre d'une dynamique urbain – rural »

I. Points clés du territoire : une complémentarité parc villes portes massif

Le parc naturel du massif des Bauges se situe au Nord Est de la région Rhône Alpes, avec en continuité au sud le parc de la Chartreuse et le parc du Vercors.

Créé fin 1995, la nouvelle Charte du parc a été approuvée le 16 décembre 2006 et le nouveau décret de classement le 30 juillet 2008.

Le parc s'étend sur 85 600 ha, il fédère 64 communes dont 46 se situent en Savoie et 18 en Haute Savoie, 12 EPCI, avec 6 villes portes en pied de massif (Aix-les-Bains, Albertville, Annecy, Chambéry, Rumilly et Ugine). Ces communes sont industrielles et touristiques pour 65% d'entre elles et rurales pour 45%. Le point culminant est l'Arcalod à 2 217 m.

4 SCOT dont 2 en cours d'élaboration, 4 CDRA

La population est de 56 271 habitants (Insee 1999), estimation (PNR 2008) 61 000 habitants, avec plus de 40000 habitants à moins de 30 minutes du cœur du massif. Evolution entre 1970 et 2001 de la surface urbanisée 34%.

L'occupation des sols : 53% forêts, 28% agriculture, 1% vignes, 2% surfaces en eau et zones humides, 12% autres milieux naturels, 3% espaces artificialisés.

Répartitions : viticulture 33%, lait 32%, viande bovine 10%, génisses 7%, caprins 4%, ovins 4%, arboriculture 2%, cultures spécialisées 1%

Nombres d'emplois : 16 672 emplois dont 82% périurbain, 8% montagne habitée, 10% Piémont sous influence (hors ville portes)

Répartition des établissements du régime général en 2002 : 12% industrie, 15% construction, 12% hôtels-restaurants, 18% commerces, 26% autres services marchands, 7% services non marchands, 10% administration

Emplois des stations : 220 salariés en hiver, dont 90% de saisonniers, originaires essentiellement du massif des Bauges et des villes-portes

Lits touristiques marchands 23 300 / Lits touristiques non marchands 27 695

Six villes-portes en pied de massif caractérisent la géographie du territoire. Ce sont Annecy, Aix les Bains, Chambéry, Rumilly, Albertville, Ugine toutes adhérentes au parc. Les villes-portes sont étroitement liées au massif par le besoin de ressourcement de leurs populations, parallèlement la diffusion et la commercialisation des produits du terroir et activités de loisirs sont une nécessité pour les Bauges. De fortes coopérations entre les villes et les communes rurales du massif constituent aujourd'hui un facteur clef pour un développement durable de cet espace alpin. Le lien urbain-rural est un axe fondamental de la politique conduite par le Parc, la réussite des relations «urbain-rural» représente aujourd'hui un objectif et un défi majeur pour les territoires.

Entre lacs et montagnes : Cerné par les deux plus grands lacs naturels de France, le lac du Bourget et celui d'Annecy, le massif des Bauges est un territoire où prédomine la force des traditions montagnardes et agricoles. La présence sur le territoire, dès 1950, d'une Réserve nationale de chasse et de faune sauvage dans l'un des secteurs les plus riches en biodiversité pérennise un territoire entièrement voué à la randonnée et qui garantit une vue d'ensemble grandiose sur le massif.

Agriculture et paysages : Le territoire est composé d'un cœur géographique et historique, le canton des Bauges, fortement rural, marqué par un habitat authentique au caractère architectural bien marqué, une forte présence de la forêt (58% du territoire) et des paysages entretenus par une agriculture bien vivante, aujourd'hui volet important de l'économie du massif. Un tissu d'exploitations laitières qui gère presque 50% de l'espace.

Tourisme et périphérie : Le tourisme est également une dynamique forte, et les structures d'accueil du public, telles les centres d'hébergement et les domaines skiables des 4 stations du Massif des Bauges (Aillons - Margériaz, Savoie Grand Revard, Le Semnoz, La Sambuy - Pays de Faverges), sont autant d'atouts apportés à ce territoire qui entretient depuis des décennies des liens étroits avec les pays de sa proche périphérie. Le territoire tire sa richesse de la complémentarité du cœur et des 5 autres petites régions : la Combe de Savoie, ses châteaux et ses vignobles réputés, le plateau de la Leysse surplombant la cluse de Chambéry et permettant l'accès au plateau nordique de Savoie Grand Revard (le plus grand domaine de ski nordique de France), l'Albanais, où alternent cultures céréalières et prairies, le pays du bord du lac d'Annecy et de Faverges, bassin économique et touristique renommé.



Résumé de la candidature

« Ressourcement et tourisme de proximité dans le cadre d'une dynamique urbain – rural »

II. Priorité ciblée et enjeux dans le cadre du programme LEADER

« RESSOURCEMENT ET TOURISME DE PROXIMITE DANS LE CADRE D'UNE DYNAMIQUE URBAIN RURAL »

I AMENAGEMENTS STRUCTURANTS QUALITATFS & DEPLACEMENTS ALTERNATIFS

- Accessibilité et aménagement de certains sites majeurs couplés à des modes de déplacements collectifs alternatifs
- Circuits touristiques et modes de transport doux (scooters, vélos électriques, crémaillère...)
- Produits touristiques et autocaristes

II ACTIVITES 4 SAISONS

PATRIMOINES NATURELS ET CULTURELS
NATURE ET PLAISIR DE DECOUVRIR
NATURE ET LOISIRS SPORTIFS
SAVEURS ET PRODUITS LOCAUX...

- II - 1
 - Mise en réseaux des musées, maisons thématiques et patrimoines des Pays de Savoie...
 - Equipements de loisirs nature et sentiers thématiques
 - Sensibilisation au patrimoine de proximité
 - Soutien aux manifestations (suivant critères environnementaux)
 - Formation du milieu socioprofessionnel à la faune, à la flore, au patrimoine, à la qualité alimentaire...
- II - 2
 - Produits locaux, circuits courts, paniers gourmands, points de vente
 - Appui aux filières (plantes médicinales, miel, coopératives du massif...)
 - Produits du terroir et restaurations

PRIORITÉ CIBLÉE MULTISECTORIELLE

*POUR UN TOURISME DE PROXIMITE URBAIN RURAL
DYNAMISÉ ET MAÎTRISÉ,
RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT,
PORTEUR DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE*

III PROMOTION DES TERRITOIRES DIFFUSION COMMUNICATION

- Concertation des acteurs et professionnels du tourisme et élaboration d'une offre de produits touristiques de proximité
- Définition et mise en œuvre d'une stratégie de promotion de ces produits touristiques de proximité
- Diffusion large de l'offre, en lien étroit avec les offices du tourisme

IV DYNAMIQUE URBAIN - RURAL DU RESEAU VILLES PORTES MASSIF

- Actions d'informations et de sensibilisation communes
- Actions de promotion et de commercialisation de produits de terroir et touristiques
- Bénéfices d'images partagés
- Programmations culturelles communes
- Actions sociales (chantiers nature...)
- Actions d'échanges scolaires
- Projets de protection et de découverte de la montagne (d'origine associative urbaine)
- ...

VI COOPERATION

D
E
V
E
L
O
P
P
E
M
E
N
T

D
U
R
A
B
L
E

V

A
N
I
M
A
T
I
O
N

C
O
O
R
D
I
N
A
T
I
O
N

G
E
S
T
I
O
N

Résumé de la candidature

« Ressourcement et tourisme de proximité dans le cadre d'une dynamique urbain – rural »

II.1 Notre priorité : pour un tourisme de proximité urbain rural dynamisé et maîtrisé

Pour un tourisme de proximité urbain rural dynamisé et maîtrisé, respectueux de l'environnement, porteur de développement économique (3^{ème} vocation de la charte)

Cette priorité entraîne la mise en œuvre d'une **stratégie d'intervention multisectorielle** qui doit conduire à intervenir sur différents pans du **développement local** (tourisme, aménagement, environnement, économie, social) en traitant le côté **qualitatif** des espaces de loisirs et de ressourcements, en proposant une **offre d'activités toutes saisons** couplée à une organisation collective des **transports**, en valorisant les pôles touristiques, en aménageant et gérant solidairement certains sites majeurs, en induisant une **diversification des activités économiques**, en respectant la qualité de notre **environnement**, en conciliant les intérêts des habitants et visiteurs, en proposant l'exemplarité d'un **développement et tourisme durable**. (cf. GRAPHE, en dernière page)

II.2 Nos enjeux : dépasser les logiques du « chacun pour soi »

De notre priorité se dégagent de multiples enjeux pour notre massif, il s'agit notamment d'**agir ensemble**, de fédérer collectivement nos territoires sortir d'une logique de concurrence et du « chacun pour soi », pour une **logique de solidarité et de complémentarité**, de pallier diverses carences d'une **activité touristique** fragilisée car **trop saisonnière**, de fortifier et pérenniser l'économie rurale, de mobiliser les conditions de la réussite par une juste articulation entre acteurs publics et privés.

II.3 Valeur ajoutée de Leader : expérimentation, vecteur porteur et effet levier dans l'avancée des pratiques durables

Le programme Leader est une **expérimentation nouvelle** pour le Parc du Massif des Bauges, ce sera son premier Leader.

La valeur ajoutée induite par Leader pourra être plus explicitement développée après expérimentation de ce 1^{er} programme. Toutefois, cette valeur ajoutée sera notamment celle de permettre l'**expérimentation et l'innovation** sur une thématique particulière telle que celle du « *Ressourcement et tourisme de proximité dans le cadre d'une dynamique « urbain – rural »*, qu'il s'agit de mener au mieux au travers d'un esprit pionnier pour le territoire.

Le cadre contractuel du programme Leader par ses **exigences qualitatives** : gouvernance - dynamique de partenariat public-privé (fers de lance de l'effet d'entraînement recherché), respect des principes du développement durable représentera un **outil essentiel** pour soutenir la stratégie novatrice et multisectorielle de notre projet, d'un point de vue tant **méthodologique**, que sur le **fond et la forme du contenu des actions**.

Ainsi, le programme Leader se trouve être un **vecteur particulièrement porteur** pour la réalisation d'actions concrètes dans le cadre d'objectifs privilégiés de la charte et ce, en phase avec les différentes politiques territoriales européenne, nationale, régionale, rurale. Leader sera le **garant**, de par l'action politique visée par le parc et le suivi des **autorités de gestion compétentes**, d'un **développement touristique de proximité durable** conjuguant la prise en compte et le respect de l'environnement, la **pérennité économique**, le **bien-être social** et la **gouvernance participative**.

Ces aspects **environnementaux** au sens large, exigés dans le programme européen leader représentent un **réel effet levier** pour une **nécessaire avancée des pratiques** sur le territoire du massif des Bauges.

(Ce, en phase avec notre candidature **Agenda 21**, adressée été 2008 avec la **nouvelle charte au MEDDAT**, une **exemplarité en matière de réduction de l'empreinte écologique du Parc sera requise**)

II.4 Critères de sélection des projets et développement durable

Les critères de sélection des dossiers pourront s'appuyer notamment sur certaines **préconisations nationales** de l'ADEME pour évaluer les impacts environnementaux, sociaux et économiques du projet.

Des **tableaux de bord adaptés** pour la sélection des projets permettront de :

- identifier et questionner :
 - le maître d'ouvrage à la recherche d'une expertise ou d'un accompagnement à la conception/conceptualisation de son projet.
 - les parties prenantes, acteurs concernés et/ou touchés par le projet (ceux directement impliqués et ceux qui, même s'ils ne sont pas autour de la table seront touchés favorablement ou défavorablement par les conséquences du projet).
- énumérer les impacts positifs ou négatifs du projet pour chacune des dimensions du développement durable, en fonction des acteurs concernés (collectivités, agriculteurs, commerçants, prestataires de loisirs, consommateurs...);
- établir des recommandations éventuelles en fonction de l'analyse faite.

Paramètres économiques : Vie économique du/des territoire(s) ; Performance économique des acteurs

Paramètres environnementaux : Ressources naturelles (énergie, eau, matières premières, biodiversité) ; Pollutions locales et globales (eau, air, sols...) ; Gestion des risques naturels ; Déchets engendrés (dangereux ou banals) ;

Nuisances (destruction de paysage, bruit, odeurs...)

Paramètres sociaux : Inégalités, déséquilibres ; Santé et qualité de vie ; Cohésion sociale ; Education, formation, culture ; coopération, équilibre Nord-Sud

Résumé de la candidature

« Ressourcement et tourisme de proximité dans le cadre d'une dynamique urbain – rural »

III. Parc, GAL et comité de programmation : une nouvelle gouvernance

Le Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional du Massif des Bauges, territoire organisé, représente la structure juridiquement porteuse du programme Leader, à ce titre il établit un Groupe d'Action Local (GAL) constitué d'un président, d'un comité de programmation, d'un comité technique, d'une équipe de techniciens et de direction, d'un animateur coordinateur, d'un gestionnaire Leader, et des porteurs de projet.

Le Groupe d'Action Local (GAL) installe un comité de programmation dont les membres sont désignés à titre nominatif. La composition de ce comité pourra être évolutive dans le temps afin de permettre de conserver une bonne dynamique et réactivité. Le syndicat délibère sur proposition du comité.

Lors de l'installation du comité de programmation, les différents requérants à la PRESIDENCE, issus du secteur privé ou public, se feront connaître et le Président sera élu en séance.

Les membres titulaires votants (publics et privés) changeront chaque année, en alternance avec les suppléants. Ce, afin de proposer à chaque membre délégué d'une entité distincte, de disposer d'un droit de vote et d'expression effectif au cours du programme.

Le comité de programmation Leader aura plusieurs rôles à jouer dans la mise en œuvre du programme, être un lieu de réflexion, de mobilisation, et d'échange ainsi qu'une instance de sélection et de validation des actions.

Ses membres du secteur privé représentent le monde de l'agriculture, de la viticulture, du commerce, du tourisme, ainsi que les structures de loisirs sportifs et culturels...

La composition publique offre une répartition territoriale équilibrée, ainsi qu'une représentation des différents niveaux politiques et géographiques du parc par la présence de petites communes rurales, communautés de communes et communautés d'agglomération. Pour les membres issus des présidences de commissions thématiques du parc et pour les représentants des EPCI des secteurs économiques et touristiques, un titulaire votant aura respectivement 3 ou 2 suppléants afin d'assurer leur participation active.

Afin d'assurer au mieux le quorum privé exigé, la composition du comité est de 60% d'acteurs privés et 40% d'acteurs publics : 75 membres dont 34 votants titulaires et 41 suppléants.

IV. Feader sollicité pour la programmation 2008 - 2013

Hors coopération :

L'enveloppe globale s'élève à **3 650 000 euros**, pour la mise en œuvre des actions du programme Leader sur **6 années**.

Le montant global du fonds européen Feader s'élève à **1 593 695 euros** soit une participation européenne de **43,66%**.

L'action I et les actions II - III - IV consomment respectivement 41% de l'enveloppe (soit 82%), l'action V 18%.

L'enveloppe de l'action N°1 doit permettre de réaliser à titre exploratoire et expérimental certains aménagements de sites couplés à la mise en œuvre de transports collectifs alternatifs en lien avec les activités de ressourcements. Ceci représente pour cette phase exploratoire, des investissements initiaux plus lourds (que pour les autres postes), mais indispensables à une structuration pionnière du territoire, au service du développement d'un tourisme de proximité durable.

ACTIONS	Montant à financer (sur 6 ans)	Contributions publiques nationales (CPN)	Taux CPN / coût total	Montant FEADER 1,22*CPN	Taux Feader / coût total	Contribut° privée ou Auto-financement	Taux privé / coût total	TOTAL
N° I Aménagements et déplacements alternatifs	1 500 000 €	540 540 €	36,04%	659 459 €	43,96%	300 000 €	20,00%	1 499 999 €
N° II - 1 Activités 4 saisons & patrimoines	500 000 €	146 397 €	29,28%	178 604 €	35,72%	175 000 €	35,00%	500 001 €
N° II - 2 Activités 4 saisons & saveurs	500 000 €	146 397 €	29,28%	178 604 €	35,72%	175 000 €	35,00%	500 001 €
N° III Promotion	300 000 €	108 108 €	36,04%	131 892 €	43,96%	60 000 €	20,00%	300 000 €
N° IV Dynamique Villes Portes	200 000 €	72 072 €	36,04%	87 928 €	43,96%	40 000 €	20,00%	200 000 €
N° V Animation coordination réseaux Gestion Evaluations	650 000 €	292 793 €	45,05%	357 207 €	54,95%	0 €	0,00%	650 000 €
TOTAL (hors coopé)	3 650 000 €	1 306 307 €	35,79%	1 593 695 €	43,66%	750 000 €	20,55%	3 650 002 €
N° VI Coopération	200 000 €	72 072 €	36,04%	87 928 €	43,96%	40 000 €	20,00%	200 000 €
TOTAL (inclus coopé)	3 850 000 €	1 378 379 €	35,80%	1 681 622 €	43,68%	790 000 €	20,52%	3 850 001 €
<i>Annuelle (hors coopé)</i>	<i>608 333 €</i>	<i>217 718 €</i>		<i>265 616 €</i>		<i>125 000 €</i>		
<i>Anuelle (inclus coopé)</i>	<i>641 667 €</i>	<i>229 730 €</i>		<i>280 270 €</i>		<i>131 667 €</i>		